



Vie Scolaire



au Lycée Professionnel Agricole de la Haute-Somme

Sites de Péronne et de Ribemont-sur-Ancre

Bienvenue au Lycée Professionnel Agricole de la Haute-Somme La Vie Scolaire au Lycée



Une vie scolaire dynamique digne de ce nom doit être fondée sur le respect, l'écoute et le dialogue. C'est pourquoi le règlement intérieur a été conçu avec les élèves et adopté par l'ensemble de la communauté éducative. Il fixe un cadre strict dans lequel l'élève a toutes les possibilités d'évoluer.

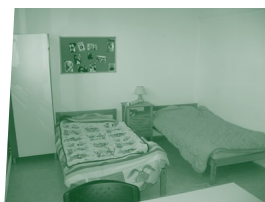
La taille humaine de notre établissement permet un suivi individualisé de chaque élève, un apprentissage progressif de leur autonomie et de leur responsabilisation.

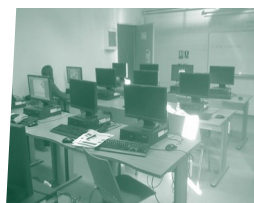
L'expression des élèves au sein de l'établissement est particulièrement favorisée par le biais des délégués, des commissions et de l'association des élèves. L'accès aux salles spécialisées leur est facilité, que ce soit pour la salle informatique, le CDI, l'étude.

L'internat permet 2 types d'études, l'une en salle imposée à tous, et l'autre en chambre où chacun organise son temps comme bon lui semble, dans le respect des autres.

Concernant le suivi de l'élève, il est individualisé par une fiche, des réunions parents-professeurs régulières, un service orientation. Par ailleurs, l'équipe d'éducation et de surveillance, ainsi que l'infirmière sont proches des élèves et sensibilisés à leur vie d'adolescent.

Notre établissement est aussi ouvert sur l'extérieur : nous travaillons avec de nombreux partenaires tels que l'hôpital de Péronne, le CHU Amiens Sud, les CIO de Péronne et d'Albert.





► **Rythme scolaire** : le lycée est ouvert du lundi 9h00 au vendredi 17h15. Les cours sont établis du lundi au vendredi. Le mercredi après-midi est consacré à des activités culturelles et sportives. Les internes qui le souhaitent peuvent quitter l'établissement le mercredi après-midi de 14h30 à 18h.

► **Aides financières** : les élèves ont la possibilité de bénéficier de plusieurs types d'aides : bourses, appui lycéen, aide aux élèves internes, etc.

► **L'ALESA** : Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis. Elle est le cadre de la mise en place des clubs et du foyer des élèves.

► **Horaire journalier** : les cours durent 55 minutes.

► **Horaire des soirées** : Deux études ponctuent la soirée, de 17h45 à 19h00 en salle, puis durant une heure en chambre après le repas. (1h à Ribemont sur Ancre entre 17H30 et 18H30). Le coucher est à 22h00. Les élèves peuvent choisir une soirée télévision par semaine, il est également possible de se rendre au cinéma (Péronne ou Albert) ou de réaliser d'autres sorties culturelles.

Péronne

► **Transport scolaire** : un bus emmène quotidiennement les élèves du secteur, de leur domicile à l'arrêt de bus situé près du Lycée Pierre Mendès France. De là, une navette pour le Lycée Agricole emmène les élèves à 7h45 le matin et les redépose à 17h15 pour le retour du soir. Pour les internes, le lycée organise un transport (à la charge des familles) de la gare de Chaulnes à l'établissement chaque lundi matin à 9h et chaque vendredi soir à 17h15.

► **Régime scolaire** : le site de Péronne dispose d'un internat * filles de 40 places. La restauration en self-service est ouverte aux demi-pensionnaires, les repas sont préparés dans le respect d'un plan alimentaire rigoureux. Les internes sont présentes dans l'établissement du lundi au vendredi.

Matin	Après-midi
08h00 Début du 1 ^{er} cours	13h15 Début du 1 ^{er} cours
09h50 -10h10 Temps libre	15h05-15h25 Temps libre
10h10 Début des cours	15h25 Début des cours
12h00 Fin des cours	17h15 Fin des cours

Sauf le Lundi matin : cours de 9h00 à 12H00

Ribemont-sur-Ancre

► **Transport scolaire** : Les internes peuvent prendre le train jusqu'en gare de Méricourt l'Abbé le lundi et le vendredi.

► **Régime scolaire** : Pour les élèves du site de Ribemont, l'internat * mixte se trouve au lycée Lamarck d'Albert. Les repas du matin et du soir sont pris à l'internat. Les repas du midi au foyer rural de Ribemont. Les repas sont préparés dans le respect d'un plan alimentaire rigoureux. Les internes sont présents dans l'établissement du lundi au vendredi.

Matin	Après-midi
08h15 Début du 1 ^{er} cours	13h15 Début du 1 ^{er} cours
10h05 -10h25 Temps libre	15h05-15h25 Temps libre
10h25 Début des cours	15h25 Début des cours
12h15 Fin des cours	17h15 Fin des cours

Sauf le Lundi matin : 9h10
Et Vendredi : cours jusque 16H20

* nous consulter pour les tarifs de demi pension, internat, repas individuel

Site de Péronne
10, rue du Quinconce - B.P. 80033 - 80201 Péronne Cedex
Tél. : 03 22 84 73 20 - Fax : 03 22 83 73 29 - Courriel : lpa.peronne@educagri.fr

Antenne de Ribemont-sur-Ancre
rue de la Poste - B.P. 10453 - 80800 Ribemont-sur-Ancre



Ce document n°252 est disponible sur Internet

www.haute-somme.fr

